

EXAMEN CLASSANT NATIONAL PRESCRIPTION DE LA CRÉNOTHÉRAPIE*

PROPOSITIONS DE RÉPONSE

Références

(objectifs du programme national - BOEN du 30 Août 2001)

N° 180 - Prescription d'une cure thermale

- Expliquer les modalités des cures thermales et climatiques et en justifier la prescription.

Mais aussi :

N° 2 - La méthodologie de la recherche clinique

- Analyser et argumenter les grands types d'études cliniques.

N° 167 - Thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses.

Cadre réglementaire de la prescription thérapeutique et recommandations.

- Argumenter une prescription thérapeutique en tenant compte du rapport bénéfice sur risque et des informations médicales et socio-économiques concernant le malade et des responsabilités légales et économiques.

- Expliquer les modalités d'élaboration des recommandations professionnelles et conférences de consensus, ainsi que leur niveau de preuve.

- Distinguer les différents cadres juridiques de prescription.

N° 169 - L'évaluation thérapeutique et le niveau de preuve

- Argumenter l'évaluation d'une thérapeutique et les niveaux de preuve des principales sources d'information.

- Argumenter une publication d'essai clinique ou une méta-analyse et critiquer une information thérapeutique.

Il peut être demandé au candidat dans le cadre des dossiers cliniques

- si la cure thermale est utile dans le traitement ou la prise en charge du patient et de le justifier,
- comment elle se déroule,
- se prescrit,
- et est remboursée.

Les réponses à la première question sont exposées dans la deuxième partie, maladie par maladie, selon les grandes orientations du thermalisme.

Les réponses au deuxième groupe de questions, de type plus général ou administratif, sont communes et exposées dans la première partie.

* Fédération thermale et climatique française - Commission universitaire : www.federationthermale.org
Société française d'hydrologie et de climatologie médicales : www.soc-hydrologie.org

I) ÉLÉMENTS COMMUNS

Ce qu'il faut comprendre

Les cures thermales mettent en œuvre, dans un but thérapeutique, les ressources hydro-minérales et climatiques des stations thermales. Elles sont une thérapeutique médicale à part entière ; la cure est prescrite par le médecin traitant, les soins thermaux par le médecin thermal ; la cure est remboursée par la Sécurité sociale.

L'action des agents crénotherapeutiques peut intervenir :

- à travers une modification métabolique (cure de boissons dans les lithiases par exemple), la cure agit alors principalement comme un médicament ; la nature chimique des eaux est ici essentielle ;
- dans d'autres cas les produits thermaux (eaux, vapeurs, gaz, ...) sont mis au contact direct des tissus (peau, muqueuses principalement) sur lesquels ils exercent leurs propriétés détersives, cicatrisantes, désinfectantes, trophiques ; c'est la dimension physico-chimique qui est ici au premier plan ;
- enfin, dans d'autres situations, les produits thermaux, appliqués à l'extérieur du corps agissent essentiellement par leurs propriétés physiques de thermalité (eaux chaudes et froides, boues chaudes, vapeurs et gaz thermaux), d'immersion (pression hydrostatique, poussée hydrostatique, résistance hydro-dynamique, poussée hydro-dynamique notamment), ...

La cure thermique contribue à prendre en charge des affections chroniques, le plus souvent incapacitantes et constituant de ce fait un véritable handicap. Ces maladies intéressent la plupart des secteurs de la pathologie. 12 orientations sont retenues : rhumatismes (Rh), voies respiratoires - ORL (VR), phlébologie (PHL), maladies cardio-artérielles (MCA), dermatologie (DER), troubles du développement de l'enfant (TDE), maladies de l'appareil digestif et maladies métaboliques (AD), gynécologie (GYN), affections neurologiques (NEURO), affections psycho-somatiques (PSY), affections des muqueuses bucco-linguales (AMB), maladies de l'appareil urinaire et maladies métaboliques (AU).

Ces affections sont généralement peu accessibles à des thérapeutiques médicamenteuses et/ou chirurgicales d'où leur caractère chronique et les difficultés de prise en charge rencontrées. Le recours aux cures thermales et climatiques s'est effectué d'abord sur des bases empiriques, puis il s'est appuyé sur une connaissance scientifique véritable des produits thermaux et de leurs effets physiologiques et thérapeutiques.

Il doit maintenant s'appuyer sur des essais thérapeutiques de niveau méthodologique satisfaisant (études contrôlées randomisées ou autre type d'études appropriées à l'évaluation des interventions non pharmacologiques), ce qui est le cas pour un nombre croissant d'indication.

Enfin il ne faut pas perdre de vue que la cure peut être un espace de temps mis à profit pour améliorer la capacité du malade à gérer lui-même son affection chronique : éducation, activité physique, diététique constituent les éléments essentiels de cette dimension

de créno-réadaptation. La cure est utile pour améliorer l'état sanitaire des patients mais aussi pour les maintenir dans un rôle professionnel, social ou familial.

Enfin le prescripteur doit avoir présent à l'esprit que la réalisation d'une cure thermique représente la plupart du temps un engagement financier significatif pour le patient dont les frais de séjour sont peu ou pas pris en compte par l'Assurance maladie.

Ce qu'il faut savoir

Justifier la prescription d'une cure thermique

L'intérêt de la cure thermique tient à ses effets thérapeutiques, mais aussi à son caractère peu iatrogène dès lors que les contre-indications sont respectées. Tous ces éléments prennent un grand relief dans les situations chroniques où le pronostic vital n'est pas engagé mais qui s'accompagnent de phénomènes incapacitants et d'une altération de la qualité de vie.

Dans la justification de la prescription de la cure thermique entreront donc en compte :

a) les effets thérapeutiques propres de la cure, établis sur la base d'essais cliniques de niveau de preuve acceptable (essais contrôlés randomisés ou autres types d'études appropriées à l'évaluation d'une intervention non pharmacologique) ;

b) la carence de thérapeutiques alternatives actives et/ou utilisables ; il s'agit des difficultés à mettre en œuvre d'autres thérapeutiques (par défaut d'indication, intolérance, inefficacité, contre-indication, ...) et/ou le faible niveau de preuves de ces thérapeutiques ;

c) l'absence de contre-indications : les affections évolutives (infectieuses, tumorales, inflammatoires), un accident circulatoire récent (cardiaque ou cérébral), une thrombose veineuse évolutive, un état d'immuno-dépression constituent une contre-indication générale à la réalisation des cures thermales. La compétence myocardique et respiratoire du sujet doit être à même de lui permettre de tolérer les produits thermaux notamment l'immersion et la chaleur.

Ces divers ordres d'arguments doivent être pris en compte dans l'exposé de la justification de la cure dans les situations cliniques auxquelles le médecin est confronté, et, par voie de conséquence, qui sont exposées dans les dossiers cliniques et sont proposés aux étudiants dans le cadre des examens, notamment de l'examen national classant et validant.

Quelles sont les modalités pratiques de réalisation et les conditions de remboursement d'une cure thermique ?

La cure thermique a une durée de trois semaines, elle doit être réalisée dans une station thermique ayant l'agrément pour l'orientation ; elle s'effectue en ambulatoire sauf le cas particulier de personnes nécessitant des soins ou une surveillance médicale particuliers et importants qui peuvent bénéficier d'une hospitalisation thermique (dans une station où existe un hôpital thermal).

Les soins (forfait de surveillance médicale, forfait de soins thermaux) sont remboursés, sans condition de ressource par l'Assurance maladie, avec application du ticket modérateur. En sont exonérés les patients en Affection de longue durée, Accident du travail ou Maladie professionnelle. Sous conditions de ressource, le curiste peut bénéficier, de

surcroît, d'un remboursement partiel forfaitaire des frais d'hébergement et de transport avec application du ticket modérateur (exonération pour les patients en Affection de longue durée, Accident du travail ou Maladie professionnelle).

En règle générale, la cure s'effectue dans le cadre d'un congé annuel à l'exception de certains cas particuliers, notamment accidents du travail ou maladie professionnelle.

Comment se prescrit une cure thermale ?

La prescription se fait à l'aide d'un formulaire spécial qui identifie l'orientation médicale principale (et éventuellement une deuxième orientation), indiquée par une lettre clé (RH pour rhumatologie, VR pour voies respiratoires, PHL pour phlébologie, ...), la station thermale, ainsi que la nécessité, le cas échéant, d'une hospitalisation (hôpital thermal ou maison d'enfants à caractère sanitaire) et l'absence de contre-indications. Elle permet d'identifier également des conditions administratives particulières de remboursement (ALD, accident du travail, maladie professionnelle, pension de guerre).

II) APPLICATIONS À LA PATHOLOGIE - CE QU'IL FAUT SAVOIR

NB : il n'a pas été mis en évidence, dans le programme, de questions relatives au thermalisme dans les affections des muqueuses bucco-dentaires (AMB)

I. AFFECTIONS RHUMATOLOGIQUES (RH)

N° 215 - Rachialgie

- Diagnostiquer une rachialgie
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

Une cure thermale est-elle profitable pour les patients lombalgiques chroniques ?

Proposition de réponse

Dans la lombalgie chronique, les traitements thermaux, faits de bains, d'applications de chaleur, notamment de boues et vapeurs, de douches, de massages sous l'eau et de mobilisations en piscine ont apporté la preuve de leur efficacité.

Le traitement thermal améliore la douleur, diminue la consommation médicamenteuse, accroît la souplesse rachidienne et les capacités fonctionnelles du patient. Cette amélioration des symptômes a pu être observée sur des durées de 3 à 6 mois. Ces éléments ont été démontrés par plusieurs études contrôlées randomisées concordantes. (Recommandation HAS de grade B).

N° 282 - Spondylarthrite ankylosante

- Diagnostiquer une spondylarthrite ankylosante
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

Une cure thermale est-elle profitable pour les patients souffrant de spondylarthrite ankylosante ?

Proposition de réponse

Dans la spondylarthrite ankylosante, les traitements thermaux font appel aux techniques de balnéothérapie (bains, vapeurs, douches, mobilisations en piscine), d'applications de chaleur (notamment boues) et de massages sous eau. Ces traitements sont répétés

quotidiennement pendant trois semaines. Un essai médico-économique randomisé a montré que, dans la spondylarthrite ankylosante, une cure thermique contribuait à améliorer la douleur, la durée de la raideur matinale, la capacité fonctionnelle (BASFI) et la qualité de vie (EQ-5D utility) de manière durable avec de bons rapports coût/efficacité et coût/ utilité ; d'autres essais ont confirmé ces données. Le recours à la cure thermique dans la spondylarthrite est recommandé par l'EULAR (Ligue européenne contre le rhumatisme) avec un grade A.

N° 121 - Polyarthrite rhumatoïde

- Diagnostiquer une polyarthrite rhumatoïde
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient
- Décrire les principes de la prise en charge au long cours d'un rhumatisme déformant et invalidant

Une cure thermique est-elle utile dans la polyarthrite rhumatoïde ?

Proposition de réponse

La cure thermique faite de bains d'eau ou de vapeur, de douches et de boues, administrés quotidiennement pendant trois semaines est bien tolérée par le patient porteur d'une polyarthrite rhumatoïde ; des études contrôlées randomisées ont montré que la cure thermique améliorerait la douleur, la souplesse des articulations et les capacités fonctionnelles des patients. Chez un sujet dont l'état inflammatoire est contrôlé, et en dehors de toute poussée, elle constitue une utile option thérapeutique non médicamenteuse (recommandation HAS niveau C).

N° 57 - Arthrose

- Diagnostiquer les principales localisations de l'arthrose
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

Quelle est la place des cures thermales dans la prise en charge des arthrosiques ?

Proposition de réponse

La cure thermique pour l'arthrose associe des applications de boue et de vapeur, des douches, des massages, des bains et des séances de rééducation en piscine.

Plusieurs études contrôlées et randomisées ont constaté une amélioration des douleurs, de la gêne fonctionnelle, de la mobilité articulaire et de la qualité de vie dans l'arthrose des membres, en particulier la gonarthrose. Cette amélioration était rémanente sur plusieurs mois et s'accompagnait d'une diminution de la consommation médicamenteuse. Les manifestations d'intolérance sont peu nombreuses. La cure thermique a donc une place éminente dans le traitement de l'arthrose.

II. AFFECTIONS VASCULAIRES VEINEUSES (PHL) et CARDIO-ARTÉRIELLES (MCA)

N° 131 - Artériopathie oblitérante de l'aorte et des membres inférieurs ; anévrysmes

- Diagnostiquer une artériopathie oblitérante de l'aorte et des membres inférieurs
- Diagnostiquer un anévrysme de l'aorte et des artères périphériques.

- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient
- Décrire les principes de la prise en charge au long cours

La cure thermale est-elle utile chez les patients porteurs d'une artériopathie oblitérante chronique des membres inférieurs(AOMI) ?

Proposition de réponse

La cure thermale faite de bains carbo-gazeux (secs ou d'eau carbo-gazeuse), de douches, de marche en piscine, d'insufflations carbo-gazeuses sous cutanées améliore les patients porteurs d'une AOMI. Une étude contrôlée et le suivi d'importantes cohortes ont montré que le traitement thermal améliorerait de manière très significative le périmètre de marche des patients au stade II de l'AOMI ; il agit aussi sur les paramètres hémodynamiques locaux et améliore les indicateurs d'oxygénation des tissus ; il est également une aide à la prise en charge des facteurs de risque vasculaire (tabagisme, surpoids, sédentarité notamment).

N° 136 - Insuffisance veineuse chronique. Varices

- Diagnostiquer une insuffisance veineuse chronique et/ou des varices
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale est-elle utile chez les patients porteurs d'une insuffisance veineuse chronique ?

Proposition de réponse

La cure thermale faite de bains tièdes d'eau thermale ou de gaz carbonique, de douches, de pulvérisations d'eau thermale, de boues améliore les symptômes fonctionnels et physiques de l'insuffisance veineuse chronique avec ou sans varices : douleur, œdème, prurit, troubles trophiques. Des études contrôlées ont établi l'intérêt du thermalisme pour la prise en charge de tels patients dans le cas d'insuffisance veineuse chronique isolée ou associée à des manifestations arthrosiques des membres inférieurs (double cure PHL et RH).

III. AFFECTIONS RESPIRATOIRES - ORL (VR)

N° 226 - Asthme de l'enfant et de l'adulte (n° 115)

- Diagnostiquer un asthme de l'enfant et de l'adulte
- Identifier les situations d'urgence (P) et planifier leur prise en charge
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient
- Décrire les principes de la prise en charge au long cours

La cure thermale et climatique est-elle utile dans la prise en charge de l'enfant ou de l'adulte asthmatique ?

Proposition de réponse

La cure thermale et climatique est utile dans la prise en charge de l'asthme bronchique de l'adulte et de l'enfant. Des études de cohortes ont montré que le traitement thermal fait essentiellement d'aérosols et d'inhalation d'eau thermale améliore les symptômes de l'asthme bronchique. Le séjour climatique, associé ou non (enfants uniquement) à une cure thermale, réduit l'exposition allergénique et de ce fait la survenue de crises

d'asthme ; il permet également une diminution de la consommation médicamenteuse, en particulier de produits cortisoniques, parfois aboutissant à de véritables sevrages de cortisone comme l'ont montré des études de cohortes.

N° 227 - Broncho-pneumopathie chronique obstructive

- Diagnostiquer une broncho-pneumopathie chronique obstructive
- Identifier les situations d'urgence (P) et planifier leur prise en charge
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient
- Décrire les principes de la prise en charge au long cours

La cure thermale et climatique est-elle utile dans la prise en charge au long cours de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) ?

Proposition de réponse

La cure thermale, sur la base d'études de cohortes, contribue à la prise en charge des patients porteurs de BPCO. Le traitement thermal fait d'inhalations, d'aérosols, de humages, de lavages du nez, de pulvérisations sinusiennes améliore la trophicité des muqueuses sinusiennes et bronchiques et diminue leur colonisation microbienne pathogène ; il favorise également le drainage bronchique mis en œuvre dans le cadre de la kinésithérapie respiratoire.

IV. AFFECTIONS DERMATOLOGIQUES (DER)

N° 113 - Allergies et hypersensibilités chez l'enfant et l'adulte : aspects épidémiologiques, diagnostiques et principes de traitement

- Expliquer l'épidémiologie, les facteurs favorisants et l'évolution des principales allergies de l'enfant et de l'adulte
- Expliquer les principales manifestations cliniques et biologiques et argumenter les procédures diagnostiques
- Argumenter les principes du traitement et de la surveillance au long cours d'un sujet allergique, en tenant compte des aspects psychologiques

La cure thermale et climatique est-elle utile dans la prise en charge des sujets allergiques ?

Proposition de réponse

La cure thermale associe soins thermaux et séjour climatique. Les soins thermaux, sur la base d'études de cohortes, ont montré leur efficacité sur les manifestations cliniques respiratoires et cutanées de l'allergie et leurs conséquences (items 114 et 226). Le séjour climatique, associé ou non à une cure thermale, réduit l'exposition allergénique et de ce fait la survenue de manifestations cliniques de l'allergie ainsi que la consommation médicamenteuse, en particulier de produits cortisoniques.

N° 114 - Allergies cutané-muqueuses chez l'enfant et l'adulte. Urticair, dermatites atopiques et de contact

- Diagnostiquer une allergie cutané-muqueuse aiguë et/ou chronique chez l'enfant et chez l'adulte
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale et climatique est-elle utile dans la prise en charge de la dermatite atopique ?

Proposition de réponse

La cure thermale et climatique est utile dans la prise en charge de la dermatite atopique de l'adulte et de l'enfant. Des études de cohortes ont montré que le traitement thermal fait essentiellement de bains d'eau thermale, d'aérobains, de douches, d'enveloppements améliore les symptômes de la dermatite atopique. Le séjour climatique de la cure thermale réduit l'exposition allergénique. L'amélioration des lésions locales, la réduction de l'exposition allergénique permettent une diminution de la consommation médicamenteuse en particulier de topiques.

N° 123 - Psoriasis

- Diagnostiquer un psoriasis
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale est-elle une thérapeutique du psoriasis ?

Proposition de réponse

Des études contrôlées ont établi l'intérêt de la cure thermale dans le traitement du psoriasis. Le traitement thermal fait d'hydrothérapie, hydrophothérapie ou hydrohélio-thérapie, d'applications de boues améliore les lésions cutanées et leur retentissement. L'effet de blanchiment est durable. L'existence de lésions rhumatismales associées est un élément supplémentaire d'indication.

N° 137 - Ulcère de jambe

- Diagnostiquer un ulcère de jambe
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale est elle utile dans le traitement de l'ulcère de jambe ?

Proposition de réponse

La cure thermale faite de bains, de douches, de pulvérisations d'eau thermale tiède, améliore la détersion et favorise donc la cicatrisation des ulcères de jambe d'origine veineuse et complète ainsi les soins infirmiers et de contention habituels.

V. AFFECTIONS PSYCHO-SOMATIQUES (PSY)

N° 41- Troubles anxieux et troubles de l'adaptation

- Diagnostiquer les manifestations d'anxiété et/ou des troubles de l'adaptation chez l'enfant, chez l'adolescent, chez l'adulte, et apprécier leur retentissement sur la vie du sujet
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale fait-elle partie de la thérapeutique des sujets anxieux ou présentant un trouble de l'adaptation ?

Proposition de réponse

La cure thermale faite de bains et de douches est une thérapeutique des états anxieux, des troubles de l'adaptation et des réactions pathologiques au stress. Le traitement thermal, le soutien psychothérapeutique mis en œuvre dans la station et le changement de cadre de vie, sur la base d'études de cohortes, améliorent les symptômes des patients et

ne créent pas de dépendance thérapeutique. Ces données ont été confirmées par un essai randomisé qui a démontré la supériorité du traitement thermal sur la paroxétine (étude stop-tag).

N°43 - Troubles du sommeil de l'enfant et de l'adulte

- diagnostiquer les troubles du sommeil du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte
- argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale est-elle profitable pour traiter les troubles du sommeil ?

Proposition de réponse

La cure thermale a sa place dans la prise en charge des troubles du sommeil. Le traitement thermal hydrothérapique (bains, douches notamment) a un effet anxiolytique profitable à de tels patients ; il en est de même de l'éloignement momentané du cadre de vie habituel et des préoccupations quotidiennes. Des études de cohortes ont montré l'intérêt du traitement thermal qui constitue dans cette indication un traitement naturel, bien toléré, n'entraînant ni dépendance, ni abus de substances thérapeutiques.

N° 266 – Névrose

- Diagnostiquer une névrose
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale améliore-t-elle les sujets porteurs de névrose ?

Proposition de réponse

La cure thermale faite de bains et de douches est une thérapeutique des névroses en particulier d'anxiété. Le traitement thermal, le soutien psychothérapique mis en œuvre dans la station et le changement de cadre de vie, sur la base d'études de cohortes, améliorent les symptômes des patients et ne créent pas de dépendance thérapeutique.

N° 289 – Trouble psycho-somatique

- Diagnostiquer un trouble psycho-somatique
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale est-elle utile dans la prise en charge des troubles psycho-somatiques ?

Proposition de réponse

La cure thermale est une thérapeutique des troubles psycho-somatiques en particulier des troubles somatoformes. Sur la base d'études de cohortes, le traitement thermal fait de bains, de douches, de massages, de techniques complémentaires de relaxation, améliore les troubles somatoformes.

VI. DIGESTIF et MÉTABOLIQUE (AD)

N° 229 – Colopathie fonctionnelle

- Diagnostiquer une colopathie fonctionnelle
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

Le traitement thermal a-t-il sa place dans la prise en charge des colopathies chroniques ?

Proposition de réponse

La cure thermale fait partie de la prise en charge des colopathies fonctionnelles. Le traitement thermal fait de cure de boissons, de soins d'hydrothérapie générale ou locale,

d'applications de boues, de massages abdominaux améliore les troubles fonctionnels intestinaux en particulier le transit digestif, les algies abdominales et la qualité de vie des colopathes comme l'ont montré études de cohorte et essai contrôlé randomisé. Le débit gastrique, la motilité gastrique et intestinale sont améliorés par les produits thermo-minéraux.

N° 233 – Diabète sucré de type 1 et 2 chez l'enfant et chez l'adulte

- Diagnostiquer un diabète chez l'enfant et chez l'adulte
- Identifier les situations d'urgence et planifier leur prise en charge
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient
- Décrire les principes de la prise en charge au long cours

La cure thermale est-elle utile dans la prise en charge des sujets diabétiques ?

Proposition de réponse

La cure thermale est utile pour la prise en charge des sujets adultes porteurs d'un diabète de type 2. Des études de cohortes ont montré que le traitement thermal (cure de boisson, hydrothérapie externe - bains, douches, ...) associé aux mesures diététiques et à l'éducation sanitaire permet une réduction de la surcharge pondérale qui s'accompagne d'une amélioration des paramètres biologiques : hyperlipidémie, hémoglobine glycosylée, fructosamine, acides pyruvique et lactique notamment.

N° 267 – Obésité de l'enfant et de l'adulte

- Diagnostiquer une obésité de l'enfant et de l'adulte
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale a-t-elle sa place dans la prise en charge de l'obésité ?

Proposition de réponse

La cure thermale a une place dans la prise en charge de l'obésité de l'adulte et de l'enfant. Le traitement thermal fait de cure de boisson et d'hydrothérapie (bains, douches), associé aux mesures diététiques, d'exercice et d'éducation contribue à réduire et à contrôler la surcharge pondérale des obèses. Une étude contrôlée a établi la supériorité du traitement thermal sur une cure de diurèse à l'eau de réseau pour réduire le poids et améliorer le bilan lipidique. Il a été aussi montré que la perte de poids se poursuit après la cure thermale dans un nombre important de cas.

N° 258 – Lithiase biliaire

- Diagnostiquer une lithiase biliaire
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale est-elle une thérapeutique de la lithiase biliaire ?

Proposition de réponse

La cure thermale n'est pas, à proprement parler, un traitement de la lithiase biliaire. Mais le traitement thermal fait de cure de boissons, d'hydrothérapie (bains, douches, boues) peut être utile chez les lithiasiques se plaignant de manifestations fonctionnelles digestives et/ou de migraines de type digestif.

N° 262 – Migraine et algies de la face

- Diagnostiquer une migraine et une algie de la face

- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale est elle une thérapeutique de la migraine ?

Proposition de réponse

Le traitement thermal fait de cure de boissons, d'hydrothérapie (bains, douches, boues) peut être utile chez les patients se plaignant de migraines de type digestif (migraines accompagnées de nausées, de vomissements, de pesanteur abdominale, de troubles dyspeptiques).

VII. MALADIES NEUROLOGIQUES (NEU)

N° 261 – Maladie de Parkinson

- Diagnostiquer une maladie de Parkinson
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient
- Décrire les principes de la prise en charge au long cours

Une cure thermale est-elle utile dans la prise en charge de sujets parkinsoniens ?

Proposition de réponse

La cure thermale faite de bains, de douches, d'applications de chaleur, de mobilisations en piscine améliore les sujets porteurs d'une maladie de Parkinson. Une étude contrôlée a établi l'impact sur la qualité de vie du patient et l'intérêt médico-économique du thermalisme dans la prise en charge des parkinsoniens. Le traitement thermal complète utilement les traitements médicamenteux et physique.

VIII. AFFECTIONS URINAIRES (AU)

N° 259 – Lithiase urinaire

- Diagnostiquer une lithiase urinaire
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient

La cure thermale est-elle efficace dans le traitement des lithiases urinaires ?

Proposition de réponse

La cure thermale de boisson mais aussi de soins d'hydrothérapie (bains, douches générales ou locales, boues) améliore les sujets porteurs de lithiase rénale ou en cas de séquelles (persistance de fragments) après lithotrypsie. Une étude contrôlée a démontré l'efficacité du traitement thermal pour diminuer la formation de calculs rénaux de nature uratique, oxalo-calcique, phosphatique.

IX. TROUBLES du DÉVELOPPEMENT de l'ENFANT (TDE)

N° 32 – Développement psycho-moteur du nourrisson et de l'enfant (sommeil, alimentation, contrôles sphinctériens, psychomotricité, langage, intelligence)

- Diagnostiquer une anomalie du développement somatique, psychomoteur, intellectuel et affectif
- Repérer précocement les dysfonctionnements relationnels et les troubles de l'apprentissage
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi du patient dans les situations courantes

La cure thermale est-elle utile dans la prise en charge de l'énurésie ?

Proposition de réponse

L'énurésie, après l'âge de six ans, est améliorée par la cure thermale. Le traitement thermal est fait de cure de boissons, de bains d'eau thermale, de gymnastique dans l'eau, de brumisations d'eau thermale. L'étude d'une cohorte importante montre, à un an, la guérison d'un nombre conséquent de patients, principalement lorsque l'énurésie ne s'accompagne pas de troubles diurnes.

X. GYNÉCOLOGIE (GYN)

N° 88 – Infections génitales de la femme – leucorrhées

- Diagnostiquer une infection génitale de la femme
- Argumenter l'attitude thérapeutique et planifier le suivi de la patiente

La cure thermale est-elle utile pour la prise en charge de femmes porteuses d'infections génitales chroniques ?

Proposition de réponse

La cure thermale est utile dans le traitement des infections génitales chroniques de la femme en complément du traitement antibiotique. Les infections génitales chroniques de la femme (bactériennes ou mycosiques) et surtout leurs séquelles douloureuses (algies pelviennes, dyspareunie) tirent ainsi bénéfice du traitement thermal fait de bains, de douches générales ou locales, de pulvérisations, d'irrigations d'eau thermale. Ces bénéfices ont été démontré par des études cas-témoin et de suivi de cohortes et par un essai contrôlé randomisé.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Médecine thermale, faits et preuves. 1 vol 282 pp, Abrégés Masson, Paris 2000
- La Presse thermale et climatique, vol 141, 2004, www.lapressethermale.org
- Société française d'hydrologie et de climatologie médicales : www.soc-hydrologie.org
- Site du Cneth (Conseil national des établissements thermaux) : www.cneth.org
- Site de l'Association française pour la recherche thermale : www.Afreth.org

Ont participé à la rédaction de ce document : P Queneau, CF Roques, B Graber-Duvernay, P Jeambrun, JL Montastruc, R Forestier, A Françon, JB Chareyras, A Didier, P Carpentier.

UN EXEMPLE : ECN INTER-RÉGIONAL 2009

Madame B, 40 ans, vous consulte en raison de rectorragies.

Depuis plusieurs années, elle présente des douleurs abdominales diffuses associées à une alternance diarrhée-constipation. Les douleurs augmentent pendant les périodes de stress pour disparaître lorsque la patiente est en vacances. La patiente a également remarqué que certains aliments, comme la salade verte, les tomates et le chou, déclenchent les douleurs. Depuis quelques semaines ces douleurs sont plus intenses et la constipation s'est aggravée. L'appétit reste bon et la patiente n'a pas perdu de poids. Les rectorragies sont apparues suite à un effort de poussée lorsque la patiente est allée à la selle. Ces rectorragies éclaboussent la cuvette et tachent le papier lors de l'essuyage.

Mme B est très inquiète car son père est mort à l'âge de 55 ans d'un cancer du colon.

Par ailleurs, Mme B vous dit être régulièrement suivie par un cardiologue pour une insuffisance aortique post-rhumatismale.

Elle ne prend actuellement aucun traitement.

Question 1

Quels sont les arguments qui justifient la réalisation d'une coloscopie chez cette patiente ?

Question 2

Quelle précaution particulière faut-il prendre chez cette patiente pour la réalisation de la coloscopie ? Pourquoi ?

Les résultats des examens biologiques réalisés sont les suivants :

Hémoglobine 140 g/L, Leucocytes 5 giga/L, Plaquettes 300 giga/L

CRP 4 mg/L (normale du laboratoire < 10 mg/L)

Taux de prothrombine 100 %, INR 1, TCA malade 31 secondes, témoin 32 secondes

Bilan thyroïdien normal

Natrémie 140 mmol/L, Kaliémie 4,2 mmol/L, Créatininémie 80 µmol/L

ALAT 20 UI/L (N < 45), ASAT 19 UI/L (N < 45), gamma GT 30 UI/L (N < 35)

Le compte-rendu de la coloscopie est le suivant :

Bonne préparation. Progression facile jusqu'au bas fond cæcal.

Au retrait de l'endoscope, il n'a pas été vu de lésion muqueuse, en particulier pas de polype, pas de diverticule. La muqueuse colique et rectale a un aspect normal.

Il existe au niveau du canal anal des hémorroïdes turgescentes.

Le compte-rendu de l'échographie abdominale est le suivant :

Foie d'échostructure et de taille normales. Absence de dilatation des voies biliaires.

Vésicule biliaire alithiasique.

Pas d'anomalie visible du pancréas.

Reins de taille normale, sans anomalie.

Le diagnostic de rectorragies d'origine hémorroïdaire est retenu chez cette patiente.

Question 3

Quels sont les principes du traitement médical des rectorragies d'origine hémorroïdaire ?

Question 4

Quel est le diagnostic le plus probable concernant les douleurs abdominales de cette patiente ? Justifier.

Question 5

Faut-il réaliser d'autres examens complémentaires pour confirmer ce diagnostic ? Justifier.

Question 6

Mme B vous dit qu'une de ses amies présentait le même type de douleur qu'elle depuis des années et que ses douleurs ont disparu depuis qu'elle a fait une cure thermale à Vichy. Mme B vous demande des renseignements sur les modalités de la cure, ses modalités de prescription et si cette cure est remboursée par la Sécurité sociale. Quelle est votre réponse ?

Question 7

La patiente vous demande s'il faudra effectuer des coloscopies de contrôle. Que lui répondez-vous ?

Grille de réponses

1° Quels sont les arguments qui justifient la réalisation d'une coloscopie chez cette patiente ? (15 points)

	<i>Points</i>
Chez cette patiente la réalisation d'une coloscopie est justifiée par :	
- l'existence de rectorragies	5
- les antécédents familiaux au 1 ^{er} degré de cancer du colon	5
- l'aggravation récente de la symptomatologie douloureuse abdominale et de la constipation	5

2° Quelle précaution particulière faut-il prendre chez cette patiente pour la réalisation de la coloscopie ? Pourquoi ? (10 points)

	<i>Points</i>
Compte tenu des antécédents de valvulopathie aortique (insuffisance aortique),	5
la réalisation d'une coloscopie justifie une prévention de l'endocardite infectieuse par antibiothérapie.	5

3° Quels sont les principes du traitement médical des rectorragies d'origine hémorroïdaire ? (15 points)

	<i>Points</i>
Régulation du transit	3
- règles hygiéno-diététiques : enrichir régime en fibres	2
- laxatifs non irritants (car constipation)	2
Traitement topique local	4
Veinotoniques par voie orale	4

4° Quel est le diagnostic le plus probable concernant les douleurs abdominales de cette patiente ? Justifier. (20 points)

	<i>Points</i>
Colopathie fonctionnelle ou troubles fonctionnels intestinaux ou syndrome du colon irritable	5
- arguments cliniques	
caractéristiques de la douleur : douleurs diffuses, anciennes, augmentées en période de stress, déclenchées par certains aliments	3
alternance diarrhée-constipation	3
absence d'altération de l'état général	3
- arguments paracliniques	
normalité du bilan biologique en particulier thyroïdien	2
pas de lésion colique à la coloscopie	2
échographie abdominale normale	2

5° Faut-il réaliser d'autres examens complémentaires pour confirmer ce diagnostic ? Justifier. (15 points)

	<i>Points</i>
Aucun autre examen complémentaire n'est nécessaire	5
Patiente jeune	2
Symptômes typiques	2
Pas de trouble biologique	2
La coloscopie a permis d'éliminer une lésion colique	1
L'échographie abdominale est normale	1
Il n'y a pas d'altération de l'état général	2

6° Mme B vous dit qu'une de ses amies présentait le même type de douleur qu'elle depuis des années et que ses douleurs ont disparu depuis qu'elle a fait une cure thermale à Vichy. Mme B vous demande des renseignements sur les modalités de la cure, ses modalités de prescription et si cette cure est remboursée par la Sécurité sociale. Quelle est votre réponse ? (10 points)

	<i>Points</i>
Mme B présente une colopathie fonctionnelle qui peut relever d'une cure thermale.	3
Cette thérapeutique est basée sur une cure de boissons associée à une hydrothérapie générale relaxante et sédative.	1
Les eaux minérales utilisées sont spécifiques : soit sulfatées, calciques et magnésiennes, soit bicarbonatées, calciques, riches en CO ₂ libre.	1
La prescription s'effectue sur un feuillet Sécurité sociale spécifique.	2
Le coût de la cure est pris en charge à 65 % par la Sécurité sociale.	2

7° La patiente vous demande s'il faudra effectuer des coloscopies de contrôle. Que lui répondez-vous ? (15 points)

	<i>Points</i>
Compte tenu des antécédents familiaux de cancer colique au premier degré	5
une surveillance par coloscopie est justifiée	3
tous les 5 ans.	2